



Bateau, train, bus: votre voyage a tourné au cauchemar? Pensez à vous informer sur vos droits!

Mercredi, 24 octobre 2018 de 12h30 à 13h30

Centre d'information européen de la Maison de l'Union européenne
7, rue du Marché-aux-Herbes – Luxembourg

Un voyage en bateau, en autobus ou en train est normalement synonyme de tranquillité, voire de détente. Mais en cas de problème, êtes-vous informé sur vos droits en tant que passager?

Bien des litiges ont pour origine une excursion en bateau annulée en dernière minute, un train en retard ou des bagages endommagés lors d'un accident d'autobus. Or, si vous considérez ne pas avoir obtenu satisfaction après une première démarche à l'amiable, il faut connaître ses droits et savoir à qui s'adresser pour obtenir réparation. Aussi, pour parer à toutes circonstances et être bien informé, nous avons invité un expert pour vous en parler, elle vous fera part de quelques astuces.

Le Bureau au Luxembourg du Parlement européen, la Représentation de la Commission européenne au Luxembourg et le Centre Européen des Consommateurs Luxembourg ont le plaisir de vous inviter à écouter et poser vos questions à Mme Elisabeth Kotthaus, Chef de l'Unité en charge des droits des passagers à la Direction générale de la mobilité et des transports de la Commission européenne.

Modération: Karin Basenach

La présentation sera en français, mais les questions pourront être posées en allemand et en anglais.
Boissons et sandwich vous seront offerts

Les places étant limitées, merci de vous inscrire par mail
comm-rep-lux@ec.europa.eu ou par téléphone au +352 4301 34925

Christoph Schröder
Chef du Bureau au Luxembourg
du Parlement européen

Karin Basenach
Directrice du Centre Européen des
Consommateurs - Luxembourg

Yuriko Backes
Chef de la Représentation de la
Commission européenne au Luxembourg



CENTRE EUROPÉEN DES CONSOMMATEURS 4111
LUXEMBOURG

